

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

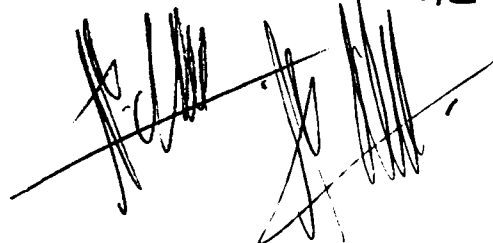
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03682 Numéro SIREN : 831 356 092 Nom ou dénomination : 3S SAFETY

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2023 sous le numéro de dépôt 6947

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				2023	
Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SAS 3S SAFETY 2 rue de la Cimenterie 95260 Beaumont sur Oise France			2 rue de la Cimenterie 95260 Beaumont sur Oise		
SIRET 83135609200013			JURISDICTION DE COMMERCE 24 JUL. 2023		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET :					
B ACTIVITE					
Activités exercées	Surveillance et Telesurveillance			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	73 601	Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
				PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					

" CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL "


 D.T.

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAFETY</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u>		
Adresse de l'entreprise <u>2, rue de la Cimenterie 95260 Beaumont sur Oise</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>		
Numéro SIRET* <u>8 3 1 3 5 6 0 9 2 8</u>			Néant ☐ *	
		Exercice N clos le <u>3</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>1</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>2</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB		
	Frais de développement *	CX		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 400	
	Fonds commercial (1)	AH		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN		
	Constructions	AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	25 282	
	Autres immobilisations corporelles	AT	60 363	
	Immobilisations en cours	AV		
	Avances et acomptes	AX		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
	Autres participations	CU		
	Créances rattachées à des participations	BB		
	Autres titres immobilisés	BD		
	Prêts	BF		
	Autres immobilisations financières *	BH	2 311	
TOTAL (II)		BJ	93 355	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	372 405
		Autres créances (3)	BZ	184 716
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	121 933	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 173	
	TOTAL (III)	CJ	680 228	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	773 583	
		IA	28 501	
			745 082	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

D.J.

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2023

Désignation de l'entreprise		SAS SAFETY		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	200	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	40 919	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	42 173	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	84 291	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	54 202	
	Dettes fiscales et sociales			DY	514 329	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	92 259	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	660 791		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	745 082		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	660 791
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

D.T.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS SAFETY						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 192 986	FH		FI	1 192 986	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 192 986	FK		FL	1 192 986	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	19	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 193 005	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	437 387	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	816	
	Salaires et traitements*					FY	511 983	
	Charges sociales (10)					FZ	156 566	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	13 279
		Sur immobilisations					GB	
		- dotations aux provisions					GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE		
	Autres charges (12)					GF	1 120 032	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	72 973		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN		
	Différences positives de change					GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP		
Total des produits financiers (V)					GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS		
	Différences négatives de change					GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU		
Total des charges financières (VI)					GV			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GW	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							72 973	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise SAS SAFETY		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	276
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	276
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12 677
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 677
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(12 401)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	18 400
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 193 281
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 151 108
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	42 173
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	11 627
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6 obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des cotisations)*

Désignation de l'entreprise : SAS SAFETY										Néant ☐		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	5 400	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	10 848	KT		KU	14 433		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	12 042	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	5 069	KZ		LA	6 167		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	35 930	LC		LD	1 155		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	63 889	LO		LP	21 755		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 311	1U		1V				
TOTAL IV					LQ	2 311	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	71 600	ØH		ØJ	21 755	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mises en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
				1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	5 400	IX			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	25 282	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	12 042	MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	11 236	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	37 085	MU			
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB			
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
TOTAL III			IY		NG		NH	85 644	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés			1I		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2 311	2G			
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	2 311	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK		ØL	93 355	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS SAFETY										Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 606	QA	694	QB		QC	2 301		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 149	QE	3 993	QF		QG	6 142		
	Matériel de transport	QH	1 859	QI	1 322	QJ		QK	3 181		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 608	QM	7 270	QN		QO	16 878		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	15 222	QV	13 279	QW		QX	28 501		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	15 222	ØP	13 279	ØQ		ØR	28 501		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général aux vants (NP + NQ + NR)	NW	Total général aux vants (NS + NT + NU)		NY	Total général aux vants (NW - NY)		NZ				
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

N° 2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : SAS SAFETY		Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		2 311	2 311	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	372 405	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY	79 473	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 701	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	66 383
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	109
	Groupe et associés (2)	VC	25 230	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 821	
	Charges constatées d'avance	VS	1 173	
	TOTAUX		VT	560 606
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
		VU	558 295	
		VV	2 311	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 202	
Personnel et comptes rattachés		8C	75 312	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	90 730	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	17 963	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	317 813	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 511	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	92 259	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	660 791	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise : SAS SAFETY		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2022			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	42 173		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW		
	Amendes et pénalités	WJ	13 028		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	18 400		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						18		
	à long terme	- imposées aux taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					- Plus-values nettes à court terme		WN		
						- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU			Zones d'entreprises* (activité excédente)	SW		WQ		
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
							TOTAL I	WR		
								73 601		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
		- imposées au taux de 0 %							WH	
		- imposées au taux de 19 %							WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales				Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :										
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY	
	Majoration d'amortissement*								XD	
	Abattement sur les déficits	Exemption nouvelle - (Régime d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 octies	L2			XF
		ZFU-TE (art.44 octies A)	QV			Société investissements immobiliers entre (art. 208C)	K3			
		Zone franche à dynamiser (art. 44 septies)	PP			Zone d'emploi à dynamiser (art.44 octies bis)	IF			
						Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC			
				Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)	L5					
				Zone de redynamisation de la défense (44 instructions)	PA					
				Zone franche d'activité nouvelle globale (art. 44 octies bis)	XC					
				Zone de développement prioritaire (art. 44 septies bis)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies)	X9			Dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduites (art. 39 décies E)	YH			XS	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies A)	YA			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies C)	YC			XG	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies B)	YB			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies D)	YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies F)	YI			Ordonne dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies G)	YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	73 601		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	73 601	XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise SAS SAFETY

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise SAS SAFETY

[illegible]

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2023

Désignation de l'entreprise SAS SAFETY		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	38 858
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23^{septies} du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

3S SAFETY
Société par action simplifiée au capital de 1000 euros
Siège social : 2 rue de la Cimenterie 95260 Beaumont sur Oise
RCS Pontoise B : 831 356 092

Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 21 juin 2023

L'An Deux mille vingt trois, le 21 Juin, à Beaumont sur Oise,

La société 3S Safety, société anonyme à associé unique, ayant son siège à BEAUMONT sur OISE (95260), 2, rue de Cimenterie 95 260 Beaumont sur Oise, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro RCS Pontoise B 831 356 092,

Représentée par M. JATTA Daouda, en qualité de Président,

Représentant la totalité des actions émises par la société au capital de 1 000 euros,

Président non associé de 3S SAFETY et mandataire de l'associée unique de ladite société,

A préalablement exposé ce qui suit

M. JATTA Daouda a établi et arrêté les comptes annuels (Bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 et le rapport de gestion de la présidence, ont été adressés à l'associée unique dans les délais requis, à compter de la clôture de l'exercice.

A pris les décisions suivantes portant sur :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022
- L'affectation du résultat dudit exercice
- Pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidence, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils lui ont

D.J

été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 42 173 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus entier et sans réserve de sa gestion, pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat comme suit

• Report à nouveau	40 419 euros
• Résultat de l'exercice 2022	42 173 euros
Total	82 592 euros
Dividendes versées	50 000 euros
Report a nouveau.....	32 592 euros

TROISIEMME DECISION

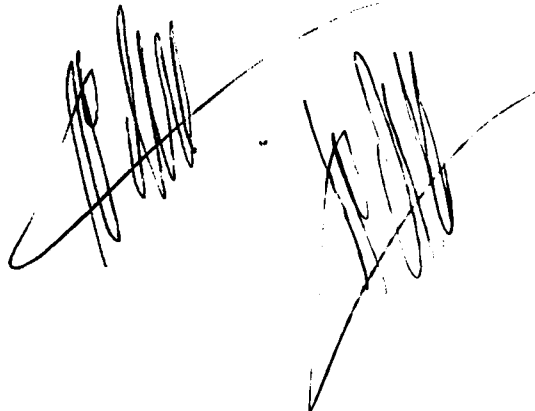
L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités ou besoin sera.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associée unique.

Pour la société 3S SAFETY,

M. JATTA Daouda

" CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL "



D.J